

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 839

Artikel: Vieillir : une certitude pour demain : faire plus d'enfants ... ou en adopter

Autor: Miserez, Marc-André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faire plus d'enfants ... ou en adopter

■ (mam) On reparle périodiquement du vieillissement de la population, maladie des sociétés développées à laquelle la Suisse n'échappe pas, puisque son taux de natalité se situe au-dessous de celui de tous les pays d'Europe, RFA et Danemark exceptés. Le thème a été traité dans le no 48 de la *Revue de l'Université de Lausanne*. Il a également constitué le sujet du cours d'ouverture donné par le nouveau doyen de la faculté des Sciences sociales et politiques, M. Pierre Gilliard. Si vieillir constitue une certitude pour demain, le taux de renouvellement des générations ne peut être formulé que comme une hypothèse. Alors, politique nataliste - à condition de dépasser la "farce idéologique" - ou recours à l'immigration ?

Le vieillissement d'une société ne doit pas être confondu avec la longévité de ses membres pris à titre individuel. Il se définit comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.

Pierre Gilliard rappelle que ce vieillissement démographique pose toute une série de problèmes économiques et socio-culturels, notamment d'adaptation de la population aux techniques en expansion rapide. Fondamentale et trop souvent négligée est la dimension éthique : allonger la vie pour quoi faire ? Sommes-nous en mesure de donner de la vie à ces années supplémentaire que la science a conquises sur le destin ? Les vieillards doivent-ils se contenter de vivre "entre parenthèses" ?

Bien souvent, l'arrêt des activités professionnelles et la perte du compagnon signifient une sorte de "mort sociale" qui précède la mort physique.

Sans chercher à noircir le tableau, Pierre Gilliard en appelle à une vue d'ensemble de ces problèmes, qui fait encore trop souvent défaut : "nous vivons en un temps où se multiplient les spécialistes qui savent presque tout sur presque rien". Plus loin, il s'en prend aux "économiques" qui "font l'impasse sur les problèmes éthiques, dont l'aune monétaire n'est pas la mesure". L'Université doit rester un lieu de formation, de réflexion, d'échanges et de préparation aux décisions et à l'action. Car selon le doyen de la faculté des SSP, les problèmes liés au vieillissement sont actuellement traités avec désinvolture.

Quand les analystes nous disent qu'en 2025, notre pays comptera 2/3 de vieillards de plus qu'aujourd'hui, nous sommes dans le domaine des certitudes. Pour ce qui est des naissances et donc de la population totale, on ne peut avancer que des hypothèses, qui aboutissent toutes à des projections pessimistes.

Pourquoi ?

- les divorces sont de plus en plus nombreux (1 premier mariage sur 3). Les naissances hors mariage sont rares et 1 femme sur 3 reste célibataire - compte tenu de ce qui précède et des couples stériles ou choisissant de ne pas avoir d'enfants, il faudrait 4 enfants par famille pour assurer le renouvellement des générations. Or, le modèle prépondérant tend de plus en plus à être celui de la famille à 2 enfants, voire à enfant unique - une véritable politique nataliste devrait agir à la fois sur tous ces facteurs, ce qui est particulièrement difficile. La fécondité ne se modifie pas par décret

D'ailleurs, remarque Pierre Gilliard, la famille aujourd'hui est pénalisée. "Balance : l'enfant dans un plateau, loisirs, biens et services dans l'autre. La société marchande pèse sur le second plateau par de multiples incitations à consommer". Notre législation sociale est d'inspiration masculine, la femme est présentée comme mère au foyer mais, paradoxalement, cette activité n'est pas rémunérée. La mère n'a pas de droits propres puisque même sa rente vieillesse est dérivée du travail de son mari. Situation on ne peut plus injuste, le travail d'une mère de famille consistant précisément "à élever

les futurs producteurs et les futurs pourvoyeurs de retraite". Le discours nataliste restera donc une "farce idéologique" tant qu'il ne s'accompagnera pas de changements profonds dans le statut de la femme et le comportement de l'homme. Reste la solution de recourir à l'immigration ... on imagine les résistances que cette idée peut rencontrer. Si l'on se fixe comme objectif un rajeunissement de notre population, il

■ (cfp) L'antisémitisme est-il en train de renaître en Suisse ? Si l'on en croit les craintes émises par le psychiatre Emmanuel Hurwitz, il semblerait que certaines tendances anti-israéliennes de la gauche soient en fait dirigées contre les Juifs.

Député socialiste au Grand Conseil zurichois depuis 1979, Hurwitz a abandonné son mandat et quitté le parti en 84. Dans une interview accordée à la *Berner Zeitung* (14.10), il refuse d'exhorter tous les Juifs à suivre son exemple. Il constate que la situation varie d'une section à l'autre et note que dans la sienne, politiquement très à gauche, il sentait une pression. Il considère d'ailleurs sa démission comme une expulsion - qui lui a en quelque sorte fait perdre sa patrie - et se

Antisémitisme :

qualifie aujourd'hui de social-démocrate sans parti.

Hurwitz n'est pas un inconditionnel de l'Etat d'Israël ; en 1982, il avait été parmi les trente-six Juifs suisses à protester publiquement contre l'entrée des troupes d'Ariel Sharon au Liban. On ne peut pas non plus le soupçonner de sympathies bourgeoises ; il avait, au début des années 80, pactisé ouvertement avec les mouvements de jeunes qui troublaient la vie zurichoise.

Emmanuel Hurwitz vient de publier un livre sur l'antisémitisme d'hier et aujourd'hui, sous le titre *Bockfuss, Schwanz und Hörner* Nagel et Kimche, Zurich. Le titre fait référence à un souvenir de jeunesse : un camarade de classe lui disait un jour avoir appris dans une leçon de catéchisme que les Juifs portaient des sabots de

faudra accepter des migrants en provenance de zones de "recrutement non traditionnel", ce qui est exactement le contre-pied de la politique limitative actuelle.

Au début du 21^e siècle, la Suisse a donc de fortes chances de compter plus de personnes âgées, au-delà de 65 ans, que de jeunes de moins de 20 ans. Situation jusqu'ici inconnue. Il ne nous reste qu'à nous y préparer.

bouc, une queue et des cornes. Avouant son origine, le jeune Hurwitz ne parvint pas à convaincre son camarade qu'un Juif puisse ne pas porter ces attributs sataniques. Le livre a été présenté dans plusieurs grands journaux alémaniques, souvent avec des interviews de l'auteur. De nombreuses lettres de lecteurs sont venues confirmer les difficultés et les brimades que les enfants juifs durent subir avant et pendant la dernière guerre. Dans la *Züri Woche* du 18 septembre, un lecteur se souvient que l'antisémitisme dans les années vingt était prêché ouvertement dans les églises, aussi bien catholiques que protestantes. A l'époque, rares étaient ceux qui osaient s'y opposer.

aussi chez nous

L'antisémitisme n'a assurément plus aussi bonne presse de nos jours, mais est-il vraiment mort ? On peut se poser la question en lisant l'édition du 20 septembre de la feuille *Eidgenoss*, trouvée au kiosque de la gare de Zurich. Un appel signé par les amis vaudois du journal de Winterthur demande au Conseil fédéral et à tous les gouvernements cantonaux de faire pression sur les autorités vaudoises pour obliger le rabbin Georges Vadnai à fournir des preuves de l'existence des chambres à gaz. Selon les signataires, Mme Mariette Paschoud doit être maintenue dans toutes ses fonctions tant que ces preuves n'auront pas été fournies. *Eidgenoss* propose également à ses lecteurs le livre contesté d'Henri Roques pour le prix de 37 frs. ou 45 DM.

TAXES D'ORIENTATION

Limiter les engrais

■ (jd) Nous avons présenté dans ces colonnes les caractéristiques de la taxe d'orientation dans les domaines du chauffage (DP 836) et des carburants (DP 837). Par cette taxe, il s'agit d'obtenir une modification des comportements en jouant sur la motivation économique des individus plutôt qu'en multipliant les réglementations.

Récemment, un agriculteur de Tann, dans le canton de Zurich, a proposé une taxe sur l'azote comme moyen de réorienter la politique agricole (NZZ, 16.10.86).

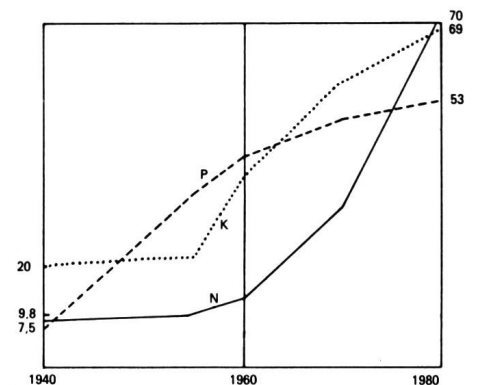
Ce paysan observe que les interventions de l'Etat, bien que procédant d'une intention louable, conduisent fréquemment à des résultats négatifs, aussi bien pour la collectivité que pour les agriculteurs. Ainsi par exemple des subventions accordées pour l'assainissement des bâtiments agricoles : le bénéficiaire a tendance à surdimensionner ses installations et à privilégier en conséquence les formes intensives d'exploitation afin de pouvoir nourrir un plus grand nombre d'animaux. L'aide publique ne contribue pas à améliorer les conditions de travail de l'agriculteur, grâce à la rationalisation ; elle pousse au contraire ce dernier à accroître sa production, ce qui engendre de nouvelles charges pour l'Etat, appelé à résoudre le problème des surplus.

Ce comportement est encouragé par le système des prix garantis : pour améliorer ou parfois même pour maintenir son revenu, le paysan est conduit à produire plus grâce à une utilisation accrue d'engrais. Une agriculture subventionnée ne favorise pas seulement une surproduction endémique - et donc de nouvelles interventions étatiques pour limiter ou diriger la production ; elle engendre des méthodes de culture qui dégradent le sol et le paysage et polluent les eaux.

D'où la proposition de l'agriculteur zurichois de taxer fortement à la source - à la frontière et à la fabrication - le véritable moteur de la croissance végétale, l'azote. Le renchéris-

sement de cet engrais devrait pousser les paysans à optimiser l'utilisation des fertilisants chimiques - les quantités nécessaires de potassium et de phosphate sont en relation directe avec la quantité d'azote ; des cultures moins dopées sont aussi moins sujettes aux maladies cryptogamiques, d'où un moindre besoin de fongicides.

Trop d'engrais signifie une surproduction et l'écroulement des prix ou, pour le moins une intervention financière de l'Etat. Une production mieux adaptée à la demande permettrait de relever le niveau des prix agricoles et de compenser ainsi la perte de revenu occasionnée par la baisse de la production. Avec un avantage considérable : le sol serait traité avec ménagement, ce qui constitue une garantie de sécurité pour la production future. Si des prix différenciés et des paiements directs sont nécessaires au maintien des exploitations familiales, une taxe sur l'azote est seule à même d'influencer les méthodes de culture et les quantités produites sans réglementer plus encore l'activité agricole.



Utilisation totale d'engrais en Suisse de 1940 à 1980 (en milliers de tonnes)

P : phosphate
K : potassium
N : azote

Source : données statistiques et estimations de l'Union suisse des paysans, Brougg